L'affaire de la pseudo Manufacture Lilloise des Fourrures « Le Putois »

LES ESCROCS ONT ÉGALEMENT OPÉRÉ A HAZEBROUCK

Nous avons relaté l'affaire de la pseudo manufacture lilloise de fourrures « Le Putois », dans laquelle quatre sujets belges sont impliqués. Ces individus, pour faire connaître la maison créée sous le nom que nous citons plus haut, avaient organisé le concours que l'on sait. De plus, ils promettaient, contre paiement, la livraison de fourrures, lesquelles n'étaient autres que des peaux de lapins.

COMMENT « TRAVAILLAIT » LE DÉMARCHEUR

Quoiqu'il n'y ait eu à **Hazebrouck** aucune plainte de déposée contre les escrocs, nous apprenons qu'un des démarcheurs de ceux-ci, était venu dans cette ville et y avait visité plusieurs familles, qui avaient répondu aux questions du « concours » et que certaines d'entre elles avaient consenti une avance sur les fourrures promises.

Voici ce que nous a dit une personne qui a reçu le démarcheur:

« Élégamment vêtu, un Monsieur s'est présenté chez moi, m'informant que j'étais parmi les heureuses gagnantes du concours organisé par la manufacture lilloise « Le Putois » et qu'en prime, je gagnais une fourrure d'une valeur de 600 fr. Il venait, disait-il, de visiter une dizaine de personnes qui étaient dans mon cas et citait notamment des dames très connues de la ville, et une voisine, Mme T..., rue d'Aire, dont les deux jeunes filles bénéficiaient d'une fourrure choisie. Cette dame avait versé 90 fr. Il m'a présenté un catalogue avec plusieurs échantillons de peaux, et me pria de faire mon choix; je ne devais payer que les frais de confection de la fourrure et les frais d'expédition qui se montaient à 90 fr., payables moitié d'avance et moitié à la livraison. Comme je restais perplexe, il me déclara que prochainement, une succursale de la maison s'ouvrirait sur la Grand'Place d'Hazebrouck, dans un immeuble qu'occupait une banque locale. Ce détail me rassurait et j'allais accepter la proposition lorsque, après réflexion, je refusais, prétextant demander conseil à ma fille, puisque c'était elle qui avait fait le concours. Le Monsieur s'en fut très aimablement et ne revint plus ».

Chez Mme H..., qui hésitait à faire le versement, le démarcheur, d'un air indifférent, emballa ses peaux, en ajoutant: « Nous préférons Madame ne pas vous donner la prime, car nous n'en avons que pour 500 personnes » et fit le geste de s'en aller, ce qui décida la femme de le rappeler et de lui verser sans autres explications, les 45 francs d'acompte.

UNE FOURRURE DE... 75 CENTIMES

Mme V..., hésitante confia ses craintes au démarcheur, qui répliqua: « Mais Madame, nous ne forçons personne, vous pouvez d'ailleurs demander des renseignements sur la maison à Mme D... Sur-le-champ, elle lui téléphona, obtint d'excellents renseignements et versa 45 fr. Quelques semaines plus tard, Mme V... écrivit plusieurs lettres recommandées à la manufacture et se faisant de plus en plus exigeante, elle reçut enfin, soigneusement emballée dans un superbe carton, une vulgaire peau de lapin d'une valeur de... soixante-quinze centimes.

Il existe sans doute encore d'autres personnes qui ont été victimes de ces aigrefins, mais qui, par amour-propre, ne désirent pas se faire connaître.

Plusieurs victimes des escrocs à Halluin

A Halluin, M. Nadaud, commissaire de police, a enregistré hier, plusieurs plaintes émanant d'habitants qui furent victimes des agissements de ces habiles filous.

L'activité déployée par la bande de marchands de fourrures « Peaux de lapins », s'étendit comme on le voit à notre région aussi. Ces habitants qui demeurent rue de la Gare, rue de la Paix, rue Basse, avaient participé au fameux concours.

Quinze jours après l'envoi de la solution, il reçurent la lettre leur annonçant qu'ils étaient gagnants et réclamant l'envoi de deux photos. Ce qu'ils firent confiants.

Il y a trois semaines un individu élégant se disant agent de la « Manufacture » leurs rendit visite, rapportant les photos, après agrandissement.

Le cadre fut choisi et ils s'acquittèrent de l'acompte de 50 % du prix du cadre.

Certains versèrent 85 francs, d'autres 100 francs et aussi 150 francs.

Ils attendent naturellement fourrures et photos encadrées.

C'est par nos informations relatant l'affaire, qu'ils se considèrent avoir été dupes et déposèrent hier leur plainte.

Le directeur de cette escroquerie, Richard Dehaene n'est d'ailleurs pas un inconnu à Halluin. Ce dernier, fut gérant d'une banque à Menin et eut de nombreuses relations dans notre ville.

Il partit alors de Menin pour s'installer agent de change à Bruxelles.

UN BARAQUEMENT INCENDIÉ A VALENCIENNES

IL Y A 50.000 FRANCS DE DÉGATS

Un violent incendie s'est déclaré hier, vers 20 h., dans un baraquement situé à la Bellevue et appartenant aux époux Desbonnels, marchands de fruits et de légumes et dans lequel ils avaient aménagé une écurie abritant un cheval, une remise dans laquelle se trouvaient deux voitures, des pigeons, des lapins, des fruits, des légumes.

Immédiatement informée, la compagnie des sapeurs-pompiers de Denain se rendit sur les lieux avec un célérité dont il convient de la louer. Elle avait à sa tête le capitaine Parent, les lieutenants Carémiaux, Glineur et Salembier.

Leurs efforts durent se borner à protéger une ferme voisine, sur laquelle le vent faisait tomber une pluie d'étincelles et à noyer les décombres. Grâce à la vigilance des sapeurs, à 22 h. 45, tout danger était écarté.

Le baraquement et tout ce qu'il contenait a été complètement détruit. Les dégâts, qui s'élèvent à 50.000 francs environ, sont couverts par une assurance.

La police municipale enquête pour établir les causes du sinistre.

La politique régionale

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

La parti socialiste a maintenu les candidatures de MM. Alfred Mees, pour le canton Lens-Ouest, et Jacques Lesurt, pour le canton Est, tous deux, députés sortants.

On nous communique : « La section de **Lens** du Parti Socialiste a tenu une assemblée générale à l'effet de désigner ses candidats à l'élection législative de 1932.

« Aucun membre ne faisant acte de candidature, elle s'est renouvelé, à l'unanimité, sa confiance aux députés sortants **M. Alfred Mees, pour le canton Lens-Ouest, et M. Jacques Lesurt, pour le canton Est.**

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON Consultez le INDICATEUR
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lyon-Belge, Kiosques de Gare

LE PREMIER MINISTRE DE ROUMANIE ATTAQUÉ PAR DEUX IVROGNES

M. Iorga, premier ministre de Roumanie, voyageait en automobile, se rendant de Campina à Ploesti, lorsque au passage à niveau de Ploesti, deux individus se précipitèrent sur la voiture et essayèrent de frapper le premier ministre à coups de couteau.

Grâce à la présence d'esprit du chauffeur, qui se porta au secours de M. Iorga, les assaillants furent écartés et la voiture démarra à toute vitesse dans la direction de Campina où le premier ministre signala aussitôt l'agression.

Peu après, les auteurs de cette agression furent appréhendés. Il s'agit de deux individus qui étaient pris de boisson, ils déclarèrent qu'ils ignoraient avoir eu affaire à M. Iorga et qu'ils n'avaient agi que sous l'empire de l'ivresse.

UN CHAUFFARD ÉCRASA UN CYCLISTE LIÉVINOIS A LENS ET PRIT LA FUITE

Hier, à 16 h. 40, un brave ouvrier, M. Henri Lecomte, 61 ans, plafonneur, demeurant rue Antoine-Dillies, à **Liévin**, regagnait à bicyclette son domicile en longeant la route de **Liévin**, sur le territoire de **Lens**. Il tenait sa droite et son vélo était éclairé, lorsqu'il fut tamponné par une auto qui le suivait.

Sous la violence du choc, le cycliste roula sur la chaussée, tandis que sa bicyclette était projetée quinze mètres plus loin.

Aux cris poussés par la victime, Mme veuve Wagnier et M. Léon Houffre sortirent de leur habitation et se portèrent à son secours. Ils purent apercevoir l'auto qui, malgré les appels de plusieurs témoins, accélérait son allure et disparaissait dans la direction de **Liévin**.

Un docteur, appelé à donner ses soins à M. Lecomte, constata que le malheureux avait les jambes et le bras droit fracturés, qu'il portait des contusions nombreuses sur tout le corps, et ordonna son transfert d'urgence à l'hôpital de **Lens**.

Le chef de brigade Rogeau et le gendarme Delcroix alertés se rendirent sur les lieux de l'accident et ouvrirent une enquête pour découvrir le chauffard.

POUR CONTINUER L'EXPLOITATION DE LA BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

A la demande du ministre des finances, M. Albert Buisson a accepté de présider à la constitution d'une société qui assurera avec un capital nouveau la continuité de l'exploitation de la Banque nationale de Crédit.

UNE ALLIANCE DES HITLÉRIENS AVEC LES SOVIETS ?

Le colonel Nicolaï, ancien chef des services d'espionnage du grand état-major allemand pendant la guerre, fait partie désormais de l'état-major du quartier général de Hitler.

Cet officier est, depuis longtemps, partisan déclaré d'une politique d'alliance entre le parti hitlérien et les Soviets, mais on ignore encore dans quelle mesure sa nomination orientera les fascistes allemands vers Moscou.

Actuellement, le colonel Nicolaï, d'après l' « Acht Uhr Abendblatt », de Berlin, a pour mission d'organiser un service d'espionnage contre la Reichsbanner (Bannière d'Empire) et contre les autres associations républicaines.

D'autre part, le président du parti du centre hessois aborde dans le « Mainzer Journal » la question d'une coalition éventuelle avec les nationalistes-socialistes. Il propose comme condition essentielle aux racistes de se rendre à la politique étrangère du gouvernement Bruning.

LES BRUITS ALARMISTES

UNE VALENCIENNOISE POURSUIVIE POUR EN AVOIR LANCÉ

Depuis quelques jours, des bruits de rappelisation de plusieurs classes de la réserve pour être envoyées dans la Ruhr, circulaient à Valenciennes et dans les environs; des fonds qui se trouvaient en dépôts dans diverses banques de la ville, furent même retirés par des déposants déjà inquiets.

La police mise au courant de ces faits et M. Pas, Commissaire central, après en avoir informé M. Toucas-Massillon, Sous-Préfet, ordonna une enquête sérieuse pour retrouver la personne qui faisait courir de semblables bruits.

Les recherches furent délicates; plusieurs témoins interrogés avouèrent avoir tenu les propos en question; ils les avaient entendus émettre dirent-ils, au cours d'un bal et dans un café de la place d'Armes; finalement, la police réussit à établir l'identité de la coupable; c'est une femme B..., demeurant au Faubourg de Paris qui, interrogée, avoua les faits qui lui étaient reprochés; elle ajouta qu'elle ne croyait pas faire mal en lançant ces bruits.

En attendant la suite de l'enquête, un procès-verbal pour émission de faux-bruits de nature à troubler l'ordre public, a été rédigé à sa charge.

L'AJOURNEMENT DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DEMANDÉ PAR M. BRIAND

Le secrétaire général de la S. D. N. a communiqué hier à tous les gouvernements des Etats, membres de la commission européenne, une lettre de M. Aristide Briand, dans laquelle celui-ci propose de différer la réunion de cette commission prévue pour le 22 courant. Le président de la commission européenne fait valoir dans cette lettre qu'à la date prévue, les gouvernements seront absorbés par la préparation immédiate de la conférence du désarmement, par la conférence des réparations et par la session du Conseil de la S. D. N., fixée au 25 courant. Dans ces conditions, le président estime que les représentants des Etats, membres de la commission européenne devant se trouver tous réunis à Genève au début de février, à l'occasion de la conférence du désarmement, ils auront alors la faculté de se consulter pour fixer une date pour la prochaine session de la commission. Il y a tout lieu de penser que tous les intéressés se rangeront à l'avis de M Briand.

L'APPENDICITE GUÉRIE SANS OPÉRATION

Suivant le professeur Hilgermann, directeur de l'Office d'hygiène de Landsberg, l'appendicite pourra être guérie à l'avenir sans intervention chirurgicale, mais en injectant aux malades un sérum approprié à la nature du bacille qui a provoqué l'infection. Plus de 300 malades auraient déjà été traités de cette manière avec succès.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-81) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LE GÉNÉRAL PÉTIN PRÉSIDERA LA SOIRÉE DU CERCLE MILITAIRE

Une délégation du Cercle militaire de Roubaix, conduite par M. le général Bossu, a été reçue par M. le général Pétin, le nouveau général en chef du 1er Corps d'Armée, à qui elle était allée offrir la présidence d'honneur de la soirée annuelle que le Cercle organise au bénéfice de la Société d'Entr'aide « La Légion d'Honneur ».

Non seulement le général en chef en a accepté la présidence d'honneur mais il a désiré en avoir la présidence effective. Il a dit qu'il sera heureux de venir à Roubaix samedi prochain faire la connaissance des personnalités roubaisiennes qui honorent de leur présence toutes les cérémonies du Cercle des Officiers, des membres du Comité de la Légion d'honneur, ainsi que des officiers de réserve de Roubaix, de leurs familles et de leurs invités.

C'est un honneur que le Grand Chef fera non seulement au Cercle de Roubaix, mais à notre ville, puisque arrivé à Lille depuis dix jours seulement, ce sera sa première sortie officielle.

C'est d'autre part un élément de succès pour la soirée qui promet d'être encore plus brillante que les précédentes. La vaste et magnifique salle du Cercle de l'Industrie va, en effet, recevoir une décoration spéciale et l'orchestre placé sous la direction de M. Nys, ne comptera que des éléments de tout premier ordre.

Rappelons que des cartes peuvent être demandées à tous les membres du Cercle, ou encore au Cercle même, 7, Grande-Rue, 72, rue de la Gare, et enfin chez le Président de la section locale de la Légion d'Honneur, 106, Grande-Rue.

Au 10, rue Saint-Joseph, ROUBAIX
PARDESSUS sur mesure, 250, 280 fr.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Dans l'après-midi d'hier, Mme Herminet Marie, 38 ans, cafetière, 22, rue de Mouvaux, vaait du sortir en ville pour effectuer quelques visites.

A 13 h. 30, elle avait quitté son domicile et fermé son établissement, laissant tout en ordre.

Dans la soirée, à 21 heures 30, quand elle eut regagné sa demeure, elle ne fut pas peu stupéfaite en retrouvant sa cuisine tout en désordre.

Une inspection plus approfondie des lieux, lui permit de se rendre compte que la serrure de la porte de l'office donnant sur l'entrée particulière avait été fracturée.

Les escarpes ont pris la fuite sans emporter la moindre chose.

Une enquête est ouverte par M. André, commissaire de police du 1er arrondissement.

BOCK MEYERBEER Liqrs de 1er choix .....Vins fins

LA CESSION, LA DETTE ET LES COUPS

Un dessinateur de Roubaix, M. Lucien Christiaens, 25 ans, domicilié, 229, rue du Collège s'est présenté hier au poste de police du 3e arrondissement, afin de déposer une plainte contre M. Onésiphore Payen, 28 ans, demeurant, 61, rue de Lannoy, employé chez son père, agent immobilier, rue Saint-Jean.

Des déclarations du plaignant, il semble ressortir, que M. Payen lui devait une certaine somme provenant d'une cession de commerce.

M. Christiaens se présente l'autre jour, chez l'agent immobilier, 142, rue Saint-Jean, afin de rentrer en possession de son dû. M. Payen fils, ne lui aurait pas réservé un excellent accueil, et après lui avoir porté des coups, aurait poussé l'indélicatesse jusqu'à le jeter hors du bureau.

M. Payen, qui a été interrogé par M. Malot reconnait avoir porté un coup de poing à son rival.

Mais, il ajoute, pour sa défense, que ce dernier l'avait grossièrement insulté et que joignant le geste à la parole, il l'avait frappé d'un coup de parapluie.

L'enquête se poursuit.

A LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL
chacun participe aux bénéfices, au prorata de sa consommation. Qu'attendez-vous pour en profiter ? Une part coopérative de 50 Fr. vous y donne droit.

UN CHEVAL TOMBE DANS UNE CAVE

Hier, vers 11 heures, des charretiers de l'entreprise Delfosse, 50, rue du Moulin, étaient occupés à transporter de la terre venant d'un magasin en construction au 23 bis rue Pierre Motte. A un certain moment, un cheval faisant une manœuvre pour se rapprocher d'une cave, tomba dans le vide d'une profondeur de 2 m. 50 environ. Le cheval fut immédiatement désharnaché, mais il fallut l'intervention des sapeurs-pompiers pour le retirer de sa fâcheuse position.

LA PERCHE D'UN TRAMWAY DÉTÉRIORA UN REVERBERE

Mercredi, vers 15 h. 35, un tramway H, conduit par le Wattmann Dubois, descendait la rue de Lannoy, venant du boulevard de Belfort.

Peu avant d'atteindre le boulevard Gambetta, la perche sauta hors du trolley, pour aller détériorer la partie supérieure d'un bec de gaz place devant la maison formant l'angle du boulevard et de la rue de Lannoy.

La Société Roubaisienne d'Eclairage fut aussitôt avisée.

AUJOURD'HUI OUVERTURE...
de l'Exposition annuelle aux «100.000 CHEMISES de PARIS», SUCCURSALE DE LILLE, 73, rue Nationale. PRIX REDUITS AU MAXIMUM. Toujours les mêmes très bonnes qualités. Grands sacrifices dont il faudra profiter. Chemises blanches 17,50; Chemises avec 2 cols, Zéphyr 17,50 et 19,50, Percale d'Alsace 21 fr.; Chemises de nuit avec galon 18 fr.; Cols, qualité extra, la douzaine: 12 fr. 0624

LA FÊTE ENFANTINE A L'UNION DES MUTILÉS

Rappelons que c'est dimanche 10 janvier qu'aura lieu dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, la fête enfantine à l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix-Lannoy et leurs cantons. La commission a'est assurée le concours de la section Comédie de l'Amicale des Arts.

L'excellente Symphonie des Mutilés se fera entendre également, d'abord à l'ouverture, puis entre la première et la seconde partie.

A cet effet les sociétaires qui ont fait inscrire leurs enfants voudront bien se rendre, dès 15 h., au Foyer du Mutilé où contre la remise de ticket il sera fait une première distribution de friandises.

Cette soirée récréative étant réservée aux sociétaires de l'Union et leurs enfants, l'accès de la salle des fêtes se fera exclusivement par la porte de service à côté du Foyer du Mutilé, rue de l'Espérance.

Aucune entrée ni sortie ne se fera rue de l'Hospice.

M. ALFRED HUBAUT NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Dans la récente promotion de la Légion d'Honneur parue à l' « Officiel » nous relevons le nom d'un de nos distingués concitoyens M. Alfred Hubaut, officier de réserve.

M. Alfred HUBAUT

En cette occasion, il nous revient de citer les brillants états de service de cet officier qui en dépit de sa jeunesse fit preuve, au cours des hostilités, de la plus noble bravoure et du plus bel esprit d'initiative.

Engagé volontaire à 18 ans, en 1914 il rejoignit le 32e d'Artillerie, à Nieuport. Agent de liaison avec les fusiliers marins, il fut ensuite déplacé vers Ypres et subit la première attaque par les gaz.

A Verdun, il prit part à de nombreuses attaques avec la deuxième division marocaine. Toujours en liaison avec l'infanterie, le 24 Octobre 1916, il participait à l'attaque de Douaumont avec le 4e Zouave.

Le mois suivant, il prenait part à la prise de la côte du Poivre, avec le Régiment colonial du Maroc.

Proposé pour la médaille militaire M. Hubaut fut alors dirigé sur Fontainebleau, d'où il revint sous-lieutenant.

Il est titulaire de quatre citations et fut une fois blessé.

Dans la vie civile M. Alfred Hubaut est à la tête d'une importante firme de teinturerie et apprêt, ayant son siège social 4, Quai de Dunkerque, à Roubaix.

Ses nombreux amis, le personnel de son usine, les membres du Cercle militaire, dont il fait partie, apprendront avec un vif plaisir la distinction dont il vient d'être l'objet.

UN CHAUFFARD RENVERSA UN CYCLISTE ET PRIT LA FUITE

Vers 20 h. 15, M. Henri Roussel, 30 ans, facteur cycliste des P.T.T., domicilié, 124, rue Voltaire, à Tourcoing, regagnait à bicyclette, cette dernière ville.

Il avait descendu le boulevard de la République et roulait devant le bureau d'octroi, quand il fut renversé par une voiture automobile venant de Roubaix.

L'automobiliste, sans prendre plus d'attention au malheureux qui gisait sur la chaussée, poursuivit sa route à vive allure vers Tourcoing.

Des passants relevèrent le cycliste et le conduisirent à la Clinique Descarpentries, où les premiers soins lui furent prodigués. Après quoi, le blessé a été reconduit à son domicile.

M. Roussel devra subir une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

SOCIÉTÉ DENTAIRE
13, r. de Béthune, LILLE. Tél. 66-86
Tous appareils dentaires les plus modernes, Radiographie dentaire. Prix modérés. Facilités de paiem.
Consultations tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Dimanches et Fêtes, de 9 h. à 12 h.

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE LA RUE DE FRANCE

Un drame de l'inconduite était perpétré, le 28 novembre dernier, rue de France, à Roubaix. Une ouvrière d'usine, Mlle Blanche Brassart, âgée de 32 ans, était assommée à coups de marteau, par son ex-ami, un certain Delannoy, avec lequel elle avait refusé de reprendre la vie commune.

Le meurtrier fut, on le sait arrêté à Courtrai.

La malheureuse, qui avait été gravement blessée, vient de sortir de la Fraternité où elle était hospitalisée depuis le drame.

ECLAIREZ VOS LANTERNES

Une contravention a été rédigée à l'encontre de M. Alcide Destombes, 26 ans, chauffeur d'auto, demeurant, 212, rue de l'Yser, à Tourcoing, qui circulait rue de Lannoy, après la tombée de la nuit avec une camionnette automobile dépourvue de lumière à l'avant et à l'arrière.

UN CYCLISTE TOMBE DANS UNE TRANCHEE

M. Maurice Lament, 27 ans, domicilié 45, rue Jules Guesde, à Lys, roulait en bicyclette boulevard de Mulhouse.

Par suite d'un moment d'inattention il tomba dans une tranchée ouverte.

Il porte une fracture au nez et de multiples contusions à la face.

Il a été soigné par M. le docteur Masure qui l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

UN MEETING POPULAIRE A ROUBAIX

Le dimanche 10 janvier, à 14 h., un meeting populaire se déroulera sur les magnifiques installations du Centre Sportif municipal, rue de Lannoy.

Il comprendra, entre autres épreuves, un cross pédestre international disputé par cinq équipes renommées de Belgique, de Paris, du Havre et de Roubaix, et composées chacune des meilleurs hommes dans cette spécialité. En effet, chacun des participants est, ou a été champion de sa Ligue.

Cela nous promet une belle lutte, dont l'enjeu est une superbe coupe offerte par la Ville de Roubaix.

Outre le départ et l'arrivée, les spectateurs assisteront à 2 passages successifs sur la belle piste du Centre ; c'est dire que l'intérêt de cette compétition ne se ralentira pas un seul instant.

Dans un but de propagande, et pour permettre aux nombreux sportifs que compte notre ville d'admirer les terrains de jeux, pistes, salles d'éducation physique et dépendances diverses de ce Stade municipal, l'un des plus beaux de France, l'entrée et l'accès aux tribunes seront absolument gratuits.

L'HISTOIRE DES ARTS DECORATIFS ET TECHNIQUES

La Sixième conférence sur « L'Histoire des Arts décoratifs et techniques » sera donnée par M. Guillaume Janneau administrateur du Mobilier National, dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole Entrée, place Chevreul, lundi 11 janvier à 14 heures 15. Elle aura pour sujet : « La Tapisserie de lisse ».

Les portes seront ouvertes à 13 h. 45 et fermées à 14 h. 15.

Economie de temps et d'argent
Lisez notre Publicité
de la 2e à la dernière page
EN FAISANT VOS ACHATS RECOMMANDEZ-VOUS DE NOTRE JOURNAL

Sociétés et Comités

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Dimanche 10 janvier de 10 h. à midi le secrétaire sera à la disposition des membres pour le renouvellement des cotisations, renseignements et inscriptions nouvelles.

Le Conseil avertit les Belges titulaires d'une pension, qu'ils doivent, au plus tôt, se rendre au Consulat avec leur carte jaune et les renseignements au sujet du motif pour lequel la pension leur a été délivrée.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS. — Vendredi à 20 h., répétition générale pour les musiciens, tambours et clairons.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale à 19 h. 30 au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance.

COMITE DE CHOMEURS. — On nous communiqué : « Réunion de chômeurs, Salle de la Prolétarienne, 216, Bd de Strasbourg à Roubaix à 15 h. Ordre du jour : Compte rendu des diverses, Délégations à la Mairie. — Le Comité de Chômeurs ; Gaston Renerd».

GROUPEMENT ARTISANAL. — Aujourd'hui jeudi, permanence de 19 h. à 20 h. Renseignements divers et Adhésions au siège rue des Champs 39.

Les membres du groupement sont priés de se faire inscrire sur les listes électorales en vue des prochaines élections aux Chambres des Métiers, se présenter à la Mairie de leur résidence munis de leur carte d'électeur avant le 9 janvier dernier délai. -2

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Pêche. — **L'Abloette, Roubaix.** — Assemblée générale dimanche 10 à 20 h. précises.

ETAT CIVIL

Naissances. — Emile Draux, rue des Longues-Haies, 264 ; Jacques Noël, rue Pierre de Roubaix, 316 né boulevard de Cambrai, 60 ; Lucien Osinski, rue Magenta, 26 ; Simone Delobelle, rue Labruyère, 24 ; Julien Desurmont, rue des Fossés, 1.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX
FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Henri Hamers, tapissier garnisseur, à Croix, et Denise Collier, piqurière, rue de Wasquehal, 13 ; Robert Ruin, représentant de commerce, à Douai, et Jeanne Housé, s. p. rue de l'Industrie, 20.

Décès. — Emile Plachier, 63 ans, rue Jouffroy, 69 ; Louis Hellé, 72 ans, rue du Gros Saule, 31 ; Pierre Chombar, 78 ans, rue de l'Epeule, 229 ; Armand Blas, 75 ans, rue Watt, cour Six, 2.

Pompes Funèbres Gén.les, 49, r. Sébastopol
Rx. Organ. complète de Convois. T. 306
3028

WATTRELOS

Contraventions. — Le service de police a verbalisé contre Cambier Léon, 26 ans, marchand de légumes à Wattrelos, pour défaut d'affichage de prix de denrées alimentaires ; contre Bertin Fortuné, 52 ans, manœuvre à Hersesux, pour ivresse publique.

Accident. — Hier, vers 17 h. 30, un automobiliste de oubaix, a tamponné rue Carnot, le cycliste M. Dellemmes, habitant Escautpont. Celui-ci est blessé légérement, mais son vélo est hors d'usage.

Chez les Combattants Wattrelosiens. — Le comité de la section Wattrelosienne des combattants républicains, rappelle à ses membres que la permanence fonctionne au siège, 27, rue Carnot, chaque dimanche, de 10 h. à midi, pour l'établissement des dossiers d'allocation du combattant, pensions, carte du combattant, paiement des cotisations, etc.

Les adhérents à la Mutuelle-Retraite seront convoqués individuellement pour leurs cotisations. A ce sujet le trésorier se tiendra à la disposition de tous les anciens combattants.

Dans sa réunion, le comité s'est en outre préoccupé de la situation économique et de la situation faite à ses membres par les baisses de salaire successives. Il rappelle que dans son assemblée générale du 8 février 1931, il faisait appel aux Pouvoirs publics et aux employeurs, pour sauvegarder les droits des anciens combattants et les préserver, dans la mesure du possible, de la crise de chômage.

D'autre part, il constate avec regret que certaines associations ont cru nécessaire d'ouvrir une souscription en faveur des chômeurs anciens combattants ce qui ne saurait améliorer leur sort étant donné que la répartition des dons ne touchera qu'une certaine catégorie d'entre eux. Il proteste énergiquement contre cette façon de faire, car il estime que ceux qui ont souffert pour la défense du pays ne doivent pas être réduits à demander l'aumône. Il demande une politique de confiance, de justice, qui sauvegardera leur dignité par le travail.

Don au Bureau de Bienfaisance. — M. Flattres a remis une somme de 20 francs pour les pauvres. Remerciements.

Société d'Horticulture. — Dimanche 10, à 14 h. 30, à l'Ecole de la Ballerie, distribution des 45 séries de graines gratuites à tous les membres à jour de leurs cotisations. Le délégué percevra les cotisations en retard.

Au Cercle Alexandre Dumas. — C'est samedi 9 janvier, à 20 h., que le Cercle Alexandre Dumas donnera son raccroc traditionnel sous la présidence de M Théophile Delannoy. A cette occasion une sortie sera faite à 18 h. 30. Insigne de rigueur. Le coût du raccroc est fixé à 6 fr. et le délai d'inscription aujourd'hui jeudi, jusqu'à 20 h., au siège, Café Duquenne, 10, rue Saint-Joseph. Les membres honoraires sont cordialement invités.

Anciens élèves du Laboureur. — Aujourd'hui 7, à 19 h., à l'école, réunion générale de la commission.

CROIX

L'assemblée de l'Union Mutuelle Croisienne. — Samedi à 20 heures, se tiendra l'essemblée de l'U.N.C. Elle aura lieu au siège social « Café Beausire », Grand' Place. Les secrétaires et trésoriers continueront à procéder au renouvellement des cartes annuelles, dernière séance, percevront les cotisations et inscriront les nouvelles adhésions.

A 20 h. 30, se tiendra la réunion habituelle. Le Président présentera les vœux du Comité directeur à l'assemblée et le Secrétaire fera une causerie. Une tombola sera tirée ensuite entre les présents.

Statistique de l'Etat Civil. — Il a été célébré 158 mariages, transcrit 16 divorces. Il a été déclaré 305 naissances dont 290 légitimes et 15 illégitimes; 219 décès, dont de 0 à 1 an, 26; de 1 à 20, 17; de 20 à 40, 20; de 40 à 60, 49; de 60 et plus, 107; mort-nés, 7.

Causes de décès: gastro-entérite, 9; tuberculose, 21; maladies épidémiques, 12; cancer, 24.

État Civil. — Naissances: Van Pottelberge Ginette, rue des Ogiers, 177; Nowiki Sophie, rue des Ogiers, 177; Dubart Renée, rue Jules Guesde, 125.

WASQUEHAL

L'escroquerie au trésor espagnol. — L'association des escrocs espagnols ne se lassent pas. Le soi-disant prisonnier dont la valise est entreposée dans une gare de France, espère toujours trouver « la poire » qui versera le cautionnement pour retirer le trésor de 1.800.000 francs.

Hier encore, M. Oscar Fleurquin, électricien, rue Nungesser, a reçu une lettre d'Espagne demandant s'il voulait remplir cet office, la récompense promise s'élève à la somme de 600.000 fr. Mais M. Fleurquin, qui est un modeste, a préféré déposer cette mystérieuse missive à M. Ménard, Commissaire de police, qui l'a transmise à M. le Procureur de la République.

Wasquehal compte près de 2.000 étrangers. — La population de Wasquehal, qui était de 11.707 au recensement quinquennal du 7 mars dernier, comprend environ 16 % d'étrangers, exactement 1.959 au moment du recensement, et 1.995 à la date du 1er janvier dernier. On en trouve de 13 nationalités différentes. En voici le détail: 5 allemands, 3 américains, 1.158 belges, 22 britanniques, 15 hollandais, 81 hongrois, 41 italiens, 555 polonais, 84 portugais, 6 russes, 7 suisses, 13 tchéco-slovaques et 5 serbes. Parmi cette nombreuse colonie étrangère, on compte parmi les allemands: 1 femme et deux enfants; américains: 1 femme; belges: 418 femmes et 159 enfants; britanniques: 7 femmes et 6 enfants; hollandais: 4 femmes et 5 enfants; hongrois: 24 femmes et 24 enfants; italiens: 10 femmes et 10 enfants; polonais: 145 femmes et 200 enfants; portugais: 19 femmes et 22 enfants; russes: 1 femme et 1 enfant; suisses: 5 femmes et 1 enfant tchécoslovaque: 3 femmes et 3 enfants; serbes: 1 femme et 1 enfant.

De la faute du paillasson. — Occupé comme garçon de laboratoire aux usines Hannart Frères, M. Camille Vanhée, 66 ans, demeurant 8, impasse Diderot, a heurté un paillasson au cours de son travail et en tombant sur la main, s'est fait une entorse du poignet gauche: 12 jours.

Visa des registres de logeurs. — Le Commissaire de police fait connaître aux intéressés que le visa du registre des logeurs est obligatoire avant le 10 janvier, sous peine de contravention.

Consultation des nourrissons. — Aujourd'hui jeudi, à 15 h., salle des fêtes de la Mairie.

État Civil. — Naissances: Lucien Dubar, rue Coli, 243; Henri Delbecque, rue des Villas Ouvrières, 36; Cécile Virnot, château de la Ladrerie.

Voyez chez votre Epicier, la grande Vente Réclame de « LESSIVE CADOL » et de « BLANCHIT-FRANCO ». Réclamez le joli moucholr auquel vous avez droit

HEM

Mort de Mme Vanden Ryse. — Nous avons relaté le geste désespéré d'une malheureuse femme qui s'est tiré un coup de revolver dans la tête dimanche dernier.

Mme Philomène Vanden Ryse vient de succomber à son affreuse blessure sans avoir repris connaissance.

Statistique de l'Etat Civil en 1931. — Au cours de l'année 1931, il a été dressé 97 actes de naissances, 3 actes de reconnaissances d'enfants naturels, 68 actes de décès dont 4 morts-nés, 9 actes de transcriptions de décès, 43 actes de mariages et 3 divorces.

LYS

S. S. M. Le Jeanne d'Arc. — La réunion trimestrielle aura lieu dimanche 10 à 17 h. au local habituel.

WILLEMS

Consultation de nourrissons. — Aujourd'hui jeudi 7, à 10 h., à la Mairie, consultation obligatoire pour toutes les femmes assistées.

Statistique démographique. — Il a été enregistré au cours de l'année 1931, 44 naissances d'enfants vivants, dont 25 garçons et 19 filles; 11 mariages; 37 décès; 4 transcriptions de décès. Ces décès sont dus: 1 angine; 1 méningite; 9 congestions; 3 maladies de coeur; 3 bronchites; 1 ulcère; 1 malformation; 4 sénilité; 8 maladies diverses.

Ils se répartissent comme suit: 4 de 0 à 1 an; 2 de 2 à 4 ans; 1 de 30 à 39 ans; 1 de 40 à 49 ans; 5 de 50 à 59 ans; 4 de 60 à 69 ans; 4 de 70 à 79 ans; 7 de 80 à 89 ans; 3 au-dessus de 90 ans.

État Civil. — Naissances: Clermont René, rue des Poilus; Rémy Germaine, rue de Templeuve; Vandercoille Micheline, rue des Ecoles.

Décès: Ducatillon Jacqueline, 10 mois, rue de Lannoy.

LEERS

Statistique de la consultation de nourrissons. — La statistique de la consultation des nourrissons établie pour l'année qui vient de s'écouler a donné les résultats suivants : Nombre d'enfants inscrits, 134 ; Nombre total des pesées, 1.197 ; Total des primes distribuées, 5.986 francs.

Parmi les enfants inscrits à la consultation, un seul est décédé et le décès est attribué à des convulsions.

Deux séances sont organisées tous les mois et ont lieu à l'école des filles rue de la Mairie, les 2e et 4e jeudi.

Le service médical est assuré par M. le docteur Carré qui, tout en s'intéressant sérieusement à la santé des enfants présentés, donne aux mamans de précieux conseils sur les soins à prodiguer à leurs bébés. Une prime de 5 francs par enfant est attribuée à chaque séance.

Statistiques de l'Etat Civil. — Il a été